

Le 18 MARS

TOUS ENSEMBLE POUR LE RETRAIT DU CPE

Les manifestations du 07 Février et du 07 Mars constituent une montée en puissance dans la mobilisation et les actions engagées tant chez les salariés que chez les étudiants et lycéens pour le retrait du Contrat Première Embauche.

Le fait que le CNE soit réservé aux entreprises de moins de 20 salariés, que le CPE ne s'applique qu'en cas de première embauche aux jeunes de moins de 26 ans, rend ces contrats « discriminatoires ». Cette discrimination est anticonstitutionnelle car interdite par les lois internationales ratifiées par la France et inscrites dans la constitution de la république.

Le gouvernement et le Médef veulent créer un contrat unique avec pour objectif le démantèlement du code du travail et des conventions collectives et l'installation de la précarisation de tous les salariés.

On ne crée pas de l'emploi en cassant le contrat de travail, mais en soutenant l'activité économique et en augmentant le pouvoir d'achat des salariés et des retraités.

Les organisations syndicales, avec les organisations lycéennes et étudiantes, appellent à réussir la journée de mobilisation du 16 mars décidée à l'initiative des étudiants et lycéens et à une nouvelle journée d'action nationale le samedi 18 mars.

Le gouvernement s'obstine et continue sa volonté de passer en force et nous, nous irons jusqu'au retrait du CPE.

Dans ce cadre, FORCE OUVRIERE appellent les salariés , les étudiants, les lycéens, à participer aux manifestations qui seront organisées le samedi 18 Mars pour :

- le retrait du CPE et du CNE
- le développement de la formation initiale et continue,
- le maintien des conventions collectives et des statuts
- le plein emploi.